



## Évaluation de la perte d'exploitation des librairies de la région Auvergne-Rhône-Alpes durant la fermeture administrative due à la crise sanitaire

Après les premières initiatives d'aide d'urgence aux entreprises et aux acteurs culturels prises par l'État, la Région et les autres collectivités, un fonds de soutien est envisagé afin d'aider les librairies à faire face à la perte d'exploitation subie durant la période de fermeture causée par l'état d'urgence sanitaire et à relancer leur activité.

Pour estimer cette perte d'exploitation, et permettre aux partenaires publics et privés de préciser les modalités opérationnelles de ce soutien, en lien avec le Syndicat de la librairie française (SLF), le Centre national du livre (CNL), la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, un bref questionnaire a été soumis aux 283 librairies d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le questionnaire a permis d'évaluer la part des charges restant à payer par la librairie (autres achats et charges externes (AACE) hors transport, les impôts et taxes (IT) et les frais financiers (FFI) – la part de frais de personnel possiblement prise en charge par l'employeur n'est pas incluse dans ce calcul) rapportée à l'activité en librairie durant les mois de mars, avril et mai.

(données mars, avril, mai, juin, juillet 2019/mars 2020/dernier exercice clos)

Les retours de 131 librairies permettent de dégager les résultats suivants :

### Part des charges en % du CA annuel

Catégorie	Loyer+AACE+IT+FF en % sur CA annuel
A	11,3 %
B	10,3 %
C	11,6 %
D	17,8 %
<b>Total</b>	<b>12,2 %</b>

On est donc sur 12,2% avec des A et C > à 11%, des B à 10,3% et enfin des D à 17,8%.

### CA de mars 2020 par rapport à mars 2019

Catégorie	Perte de CA en % 03/2019 vs 03/2020
A	54,6 %
B	61,2 %
C	52,8 %
D	45,7 %
<b>Total</b>	<b>53,6</b>

Selon la catégorie, il manque entre 45,7% (D) et 61,2% (B)



*Frais mensuels (%) recalculés sur un mois de CA 2019*

Catégorie	% frais 1 mois sur CA avril	% frais 1 mois sur CA mai
A	14 %	13 %
B	14 %	13 %
C	15 %	14 %
D	22 %	21 %
<b>Total</b>	<b>15 %</b>	<b>15 %</b>

La catégorie D reste forte (> 21%) et c'est un peu normal vu le faible CA, elle va rattraper son retard sur décembre ou la fin d'année. Le pourcentage est donc fort en cours d'année, c'est une question de point mort.

*Perte d'exploitation sur les mois de mars à mai*

Sur les mois 2020 il va manquer :

En mars le CA réalisé 2020 sur le CA 2019 va permettre de dégager le manquant en % sur 100%.

En mai, il y a 5 semaines, en prenant 40%, si la reprise se fait le 11 mai, cela donne un manquant de 40% (théorique bien évidemment – il est possible de revoir les données avec un % supérieur pour prendre en compte les contours d'un déconfinement lent).

Catégorie	Manque		
	mars	Avril	Mai
A	54,6%	0 %	40 %
B	61,2%	0 %	40 %
C	52,8%	0 %	40 %
D	45,7%	0 %	40 %
<b>Total</b>	<b>53,6%</b>	<b>0 %</b>	<b>40 %</b>

Nous avons eu 131 réponses au questionnaire. Rapportées aux 283 librairies de la région, cela donne la part suivante du total :

Catégorie	Questionnaire	Région	Part	Valeur mensuelle corrigée	1 mois (/ 12)
A	7	12	58,3%	394 900 €	230 359 €
B	7	12	58,3%	150 586 €	87 842 €
C	64	100	64,0%	482 423 €	308 751 €
D	53	159	33,3%	464 654 €	154 885 €
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>283</b>		<b>1 492 564 €</b>	<b>781 836 €</b>

Les frais mensuels (total annuel divisé par 12) représentent 781 836€ pour les 131 libraires répondants, en prorata sur les 283 cela donne donc 1 492 564€.



Ainsi, au total, la perte d'exploitation à couvrir est estimée à hauteur de **2 890 024€ pour les deux mois de fermeture pour l'ensemble des 283 librairies de la région** (à la condition que l'activité à la reprise, au 11 mai, ne représente que 40 % du manque à gagner sur le mois, c'est donc une évaluation basse de la perte d'exploitation).

Catégorie	mars	avril	mai	Total
A	215 769 €	394 900 €	157 960 €	768 629 €
B	92 109 €	150 586 €	60 234 €	302 929 €
C	254 807 €	482 423 €	192 969 €	930 199 €
D	212 351 €	464 654 €	185 862 €	862 867 €
<b>Total</b>	<b>800 435 €</b>	<b>1 492 564 €</b>	<b>597 026 €</b>	<b>2 890 024 €</b>